

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), , K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, , E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52  
Présents : 46  
Procurations : 6  
Votants : 52  
Absents :

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents : .

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, P AYMARD, JP MARRON et O BOISSIN.

Date de convocation : 24/07/2020

**Objet : Désignation des représentants au conseil de surveillance des établissements publics de santé (ARS).**

A ce titre, il convient de désigner deux représentants au Centre Hospitalier de l'Ardèche méridionale. Il est précisé que les délégués choisis ne peuvent pas être déjà délégués pour leur commune.

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

A l'issue du 1er tour aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue un second tour est organisé.

Nombre de votants : 52	Bulletins nuls : 0	Suffrages exprimés : 52	Majorité : 27
------------------------	--------------------	-------------------------	---------------

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré désigne, au 2<sup>nd</sup> tour, pour représenter la CCBA :

COMMUNE	PRENOM	NOM
Titulaire	Michel	CEYSSON
Titulaire	Khalid	ESSAYAR

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 31 juillet 2020  
Le Président, Max TOURVIELHE

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20200730-DEL30072020-32-  
DE  
Date de télétransmission : 06/08/2020  
Date de réception préfecture : 06/08/2020